

Bulletin municipal
Décembre 2021



Montbeton



Montbetonnaises, Montbetonnais,

Tout d'abord je tenais à féliciter Michel Weill pour sa brillante élection en tant que président du conseil départemental. Comme il l'a toujours fait pour notre commune, je suis sûre qu'il va mettre toute son énergie pour faire avancer les projets structurants et

transformer notre département.

Cette élection nous a donc obligés à élire un nouveau maire et je remercie les élus du conseil municipal pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en m'élisant à cette fonction.

Je suis très honorée de cette nomination, qui représente un véritable challenge avec de lourdes tâches et de grandes responsabilités. Prendre la suite de Michel n'est pas chose facile.

Mais comme nous l'avons toujours fait, c'est en équipe que nous pourrons continuer à réaliser de belles choses pour notre commune.

Ce mois de décembre est habituellement celui des réjouissances collectives et du partage. En ces temps particuliers, notre pays traverse encore des moments difficiles avec son lot d'incertitudes, de protocoles et de contraintes. J'espère que malgré tout vous y trouverez des raisons de sourire, des joies familiales et l'occasion de faire des projets d'avenir. Rien non plus n'est facile dans nos écoles, à la restauration scolaire et dans nos activités périscolaires. La rentrée scolaire s'est bien déroulée, tous les adultes ont su s'adapter et continuent, au fil des impératifs sanitaires, à déployer une énergie positive pour le bien-être de nos enfants qui, eux-mêmes, mettent du cœur et de la bonne humeur à appliquer des règles parfois contraignantes.

L'ensemble du personnel communal veille au mieux, à faire de notre commune, une commune dans laquelle il fait bon vivre, et pour cela nous les remercions très sincèrement.

Le monde associatif essaye également de reprendre ses activités et nous avons bien conscience que ce n'est pas une chose simple.

La vie municipale se poursuit.

Vous trouverez toutes les informations sur notre activité et sur les différents dossiers dans les pages de ce bulletin.

Pour la deuxième année consécutive, nous ne pouvons pas organiser la cérémonie des vœux. En effet la situation sanitaire actuelle et les mesures gouvernementales nous obligent à renoncer à ce moment important de convivialité.

Souhaitons que l'horizon s'éclaire bientôt afin de retrouver nos petits bonheurs du quotidien et nos instants de partage, qui nous manquent tant !

En dépit de ce contexte troublé, les élus du conseil municipal et l'ensemble du personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, une belle et heureuse année 2022, qu'elle vous apporte santé, prospérité, joie et sérénité.

Restons vigilants, prenons soin des autres, gardons un esprit collectif.

Bien cordialement

Danielle BEDOS
Maire de Montbeton
Vice-Présidente du GMCA

MONTBETON



Sommaire

Edito du Maire	p. 2
Vie municipale	p. 3 à 9
Grand Montauban.....	p. 10 et 11
Vos démarches	p. 12 à 14
Aménagements et travaux	p. 15 à 18
Travaux en régie.....	p. 19
Cadre de vie, environnement ...	p. 20 à 22
Manifestations en images.....	p. 23 à 27
Médiathèque.....	p. 28
Associations	p. 29 à 34
Ecoles.....	p. 35 à 41
Péri-scolaire	p. 42 et 43
Institutions	p. 44
Actions solidaires	p. 45 à 46
Commerces	p. 47
Prévention et sécurité	p. 48
Page des enfants	p. 49
Services	p. 50
Etat-civil	p. 51

Mairie de Montbeton

Tél. 05 63 67 40 10 - Fax 05 63 30 01 24

www.ville-montbeton.fr

mairie@ville-montbeton.fr

Directeur de la publication : Michel Weill

Rédaction et maquette : Commission Communication

Photos : Nadine Bouvet

Dépôt légal en cours

Impression : Europrint 82 - Montech - 05 63 27 56 34

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN

Les élections départementales sont organisées selon un scrutin binominal mixte majoritaire à deux tours. Chaque canton élit un binôme composé d'une femme et d'un homme. Leurs suppléants doivent également constituer un binôme de sexe différent. Il y a deux binômes par canton, leur mandat est d'une durée de six ans.

La commune de Montbeton est l'une des 9 communes appartenant au canton de Montech. Voici la liste des autres communes du canton : Albefeuille-Lagarde, Bessens, Bressols, Finhan, Lacourt-Saint-Pierre, Monbéqui, Montbartier, Montech.

Pour être élu au premier tour, un binôme doit recueillir à la fois la majorité absolue et le quart des électeurs inscrits. Si aucun des binômes ne l'emporte au premier tour, un second tour est organisé. Au second tour, sont autorisés à se présenter les binômes ayant obtenu au moins 12,5% des voix des électeurs inscrits. La majorité relative (le plus grand nombre de voix) suffit pour être élu.

Le conseil départemental a pour mission d'assurer la valorisation et la sauvegarde du patrimoine, la construction et entretien des collèges, la lutte contre l'exclusion et la pauvreté (Revenu de Solidarité Active), l'aide aux personnes âgées (Allocation Personnalisée d'Autonomie), l'aide à l'enfance (Aide Sociale de l'Enfance – PMI), et enfin l'aide aux personnes handicapées (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Le binôme Michel WEILL et Dominique SARDEING-RODRIGUEZ remporte les élections départementales à 65,39 % et 3630 voix. Michel WEILL a été élu, dès le premier tour, Président du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne pour un mandat d'une durée exceptionnelle de 7 ans (élection retardée en 2021 pour cause de crise sanitaire et repoussée du fait des élections présidentielles en 2026) par les membres du conseil départemental, avec 16 voix.



ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 20 ET 27 JUIN

Les conseils régionaux sont renouvelés dans leur intégralité tous les six ans et élus selon un mode de scrutin de liste, à deux tours, avec représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel, se combinant avec une prime majoritaire.

La région Occitanie comprend 13 départements : Ariège, Aude, Aveyron, Gard, Gers, Haute Garonne, Hautes-Pyrénées, Hérault, Lot, Lozère, Pyrénées Orientales, Tarn et enfin notre Tarn et Garonne.

La région a pour mission de contribuer au développement économique, social et culturel de la région. Les compétences du conseil régional sont : le développement économique, la gestion des programmes européens, la formation professionnelle, l'apprentissage et alternance, les lycées (construction et entretien), l'aménagement du territoire et environnement, les transports régionaux.

Résultat des élections du Conseil Régional :

Carole DELGA conserve la région Occitanie, qu'elle préside depuis cinq ans. Arrivée largement en tête au premier tour, elle confirme son avance, lors de ce second tour des élections régionales en obtenant 57,77% des voix.

7 élus du département siègent au Conseil Régional : Marie Castro, Patrice Garrigues, Sabrina Delrieu, Thierry Deville, Rodolphe Portolès, Isabelle Laveron, Stéphanie Gayet,



14 JUILLET, REMISE DES MÉDAILLES MILITAIRES

Le 14 juillet, les habitants et invités ont eu le privilège d'assister à une émouvante remise de décorations, divers insignes et diplômes. L'évènement a été dirigé par Henry Dessaux, administrateur national de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire (SNEMM).

La manifestation a débuté par un dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts de la Place Alibert en comité restreint. Etaient présents Chantal Chaumet, préfète de Tarn-et-Garonne, Michel WEILL, Président du Conseil Départemental et Madame Le Maire, Danielle BEDOS.



C'en est suivi le déroulement très solennel des remises de décorations aux récipiendaires.

Le sergent Henry NICOLE a été décoré de la « médaille militaire », le plus haut titre militaire, par Jean-Guy Gendras, général de brigade. Cette prestigieuse distinction, attribuée uniquement aux sous-officiers, soldats et à titre exceptionnel aux officiers généraux, se situe dans le rang protocolaire entre la légion d'honneur et l'ordre national du mérite. Elle récompense la bravoure des récipiendaires qui ont pour devise « valeur et discipline ». Henry Nicole est né le 10 janvier 1940. Appelé du contingent, il débarque en Algérie le 16 juillet 1960. Il est affecté au Commando urbain sécurité du 27ème bataillon d'infanterie de marine dans la région d'Oran. Le 21 septembre 1960, au cours d'une opération, il est cité à l'ordre de la brigade avec attribution de

la croix de la valeur militaire par le général de division Foucault, commandant la zone ouest Oranais, pour avoir fait preuve de courage en s'infiltrant dans une grotte profonde pour déloger trois rebelles armés, avoir permis leur mise hors de combat ainsi que la récupération d'armes, munitions et documents.



Henry NICOLE

BON À SAVOIR !

Henry NICOLE a été parrainé auprès de la SNEMM par M. Altéo FACCIN, président de la 1211^{ème} section de la médaille militaire de BEAUMONT DE LOMAGNE, section d'appartenance de l'intéressé.



Chantal Mauchet, préfète de Tarn et Garonne, a remis les insignes du Diplôme d'honneur de porte-drapeau à :

Jean Pierre RAYNAL porte-drapeau de l'Union Départementale de la Médaille Militaire de Tarn et Garonne a reçu le «diplôme d'honneur de porte-drapeau » l'autorisant à porter l'insigne de bronze avec étoile d'argent pour son implication hautement symbolique pendant plus de 10 ans.



Christiane RAYNAL



Angélo-Pierre FASAN

Angélo-Pierre FASAN porte-drapeau de l'amicale des anciens combattants de

Montbeton a reçu le « diplôme d'honneur de porte-drapeau » l'autorisant à porter l'insigne de bronze avec palme argentée pour son implication hautement symbolique en rendant hommage au nom de la nation aux combattants et disparus pendant plus de trente ans.

Christiane RAYNAL porte-fanion des dames d'entraide de l'Union départementale de la Médaille Militaire de Tarn et Garonne a reçu le « diplôme d'honneur de porte-fanion » l'autorisant à porter l'insigne de bronze avec étoile d'argent pour son implication hautement symbolique pendant plus de 10 ans.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La SNEMM (Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire) est un organisme apolitique et non-confessionnel. Elle dispose d'un réseau de 650 sections réparties en France, dans les DOM-TOM et à l'étranger. Une large part de son budget est dédiée à diverses actions sociales et d'entraide envers les orphelins de militaires et aux anciens (établissement de séjour et de repos). Elle s'attache également au rayonnement de la médaille militaire.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Mme le maire, Danielle BEDOS, et les élus ont éprouvé une grande satisfaction devant la participation importante de la population, des porte-drapeaux, des représentants de la gendarmerie, des anciens combattants, élus du Grand Montauban, de Michel WEILL, Président du Conseil Départemental, des associations et des enfants représentant les nouvelles générations de citoyens sensibilisés au devoir de mémoire. Le 103^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 a débuté avec une messe célébrée par le nouveau prêtre de la paroisse, Eric AHISSOU. Le cortège s'est ensuite dirigé vers la stèle des fusillés et le Monument aux Morts pour déposer les gerbes, procéder à la lecture du discours ministériel suivi de l'énoncé des « morts pour la France » qui s'étend désormais à honorer les combattants de tous les conflits et entamer la Marseillaise.



LA TOMBE BELGE AU CIMETIÈRE DE MONTBETON

En 1914, sur les fronts de la grande guerre, les blessés se comptent par milliers, les évacuations se font dans des conditions sanitaires terribles. L'afflux des grands blessés évacués dans les hôpitaux de l'arrière est si important que ces derniers sont débordés. Pour y pallier, dans toute la France métropolitaine, des hôpitaux bénévoles (HB) sont créés et doivent s'administrer eux-mêmes, sous une tutelle souple du ministère de la guerre. Ils reçoivent un prix de journée forfaitaire du service de santé militaire. Pour leur homologation, les H.B. doivent attester du bon fonctionnement avec leurs propres moyens, durant trois mois minimum.

La grande région sud-ouest de l'Hexagone comprend 1950 hôpitaux et annexes répartis sur 770 communes.

Pour le Tarn-et-Garonne : Beaumont-de-Lomagne, Castelsarrasin, Caussade, Escatalens, Féneyrols, Grisolles, Lafrançaise, Lamagistère, Meauzac, Moissac, Montauban, Montbeton, Montech, Nègrepelisse, Saint-Antonin Noble Val, Saint-Nicolas-de-la-Grave, Valence d'Agen, Verdun-sur-Garonne.

C'est dans ce contexte que le soldat belge Joseph Léopold Louis Lowyck est hospitalisé à Montbeton. Il décède des suites de ses blessures et est inhumé au cimetière communal. Sa plaque funéraire néerlandaise mentionne l'inscription « mort pour la Belgique ».

Retranscription de l'extrait du registre des décès de Montbeton :

N°6
Décès de
Joseph Léopold Louis Lowyck
Sujet belge
« Mort pour la France »
Mention faite en exécution de
la loi du 2 juillet 1915 le quinze
juillet mille neuf cent quinze.



Le vingt deux mars mil neuf cent quinze, trois heures
du soir, Joseph Léopold Louis Lowyck,
né à Bruges (Belgique) le trois février
mil huit cent quatre vingt cinq,
soldat au troisième Chasseurs à pied, troisième bataillon,
première compagnie, sujet belge,
fils de Joseph Louis Lowyck
et de Amélie Louise Vanhooren,
sans état civil connu, célibataire, est décédé à l'Hôpital
bénévole numéro cent vingt sept bis de Montbeton
Dressé le vingt deux mars mil neuf cent quinze,
cinq heures du soir, sur déclaration de Amat Baptiste,
quarante un ans et de Birobent Jean, quarante trois ans,
tous deux infirmiers au dit hôpital, qui, lecture faite, ont avec nous,
Auguste Baleye, maire de Montbeton
Amat Baptiste, Jean Birobent,
Auguste Baleye

VŒUX AU PERSONNEL COMMUNAL

Les traditionnels vœux à l'ensemble du personnel communal et de l'EHPAD Pagomal ont pu se dérouler cette année pour la plus grande satisfaction des participants. Dans son discours, Danielle BEDOS a remercié les agents pour la qualité des services rendus dans un contexte de crise sanitaire. Au quotidien, les agents territoriaux doivent cumuler plusieurs atouts devenus essentiels à la bonne marche de la collectivité qu'ils soient techniques, administratifs, capacités d'adaptation et implications au quotidien. Mme le Maire n'a pas manqué de souligner la volonté de l'équipe municipale de poursuivre leurs actions au travers des commissions dans la réalisation des futurs projets.



LOGO DE MONTBETON

L'équipe municipale a souhaité créer le logo de la commune. Quoiqu'un peu désuet, le blason incarnait l'image de notre ville et en restera l'emblème. Il fallait donc imaginer une nouvelle représentation, tout en conservant l'identité de Montbeton. C'est donc vers l'école d'informatique de Montauban du groupe AEN (Association pour l'Enseignement du Numérique) que la commune s'est tournée. Nawel Takouachet,

responsable des projets AEN, nous a mis en liaison avec un étudiant également entrepreneur à son compte. Notre volonté était d'aider un jeune étudiant et de lui permettre d'exprimer ses compétences au service de notre projet. Vivien Lezin, web designer et développeur web, s'est donc attaché à créer le logo, tout en respectant le thème demandé. Le modèle final a pris forme après plusieurs propositions et corrections.



ville de
Montbeton

PARTICIPATION AU CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2021

Depuis deux ans, les communes labélisées sont privées des visites des jurys départementaux et régionaux dans un contexte de crise sanitaire. Malgré tout, le concours départemental des « Villes et Villages fleuris » subsiste pour les communes participantes sur la base d'une thématique annuelle développée sous la forme d'un dossier. Cette année, les élus ont participé en rédigeant un rapport sur le thème de « La place de la mairie dans son environnement ». La mairie de Montbeton a évolué au gré de la démographie croissante de la commune, plusieurs fois déplacée et agrandie, de la Place Alibert, puis rue du 19 Mars et jusqu'à sa nouvelle implantation dans les années 1990. Un bâtiment moderne, à l'architecture traditionnelle et locale avec ses briquettes rouges, au positionnement surélevé, visible et ouvert sur la commune. Les aménagements attenants ont transformé ce lieu en un espace multifonctionnel et multigénérationnel (salle communale, salle de sport, salle dédiée au club des aînés, aires de jeux pour enfants, terrain de pétanque). Le fleurissement y est particulièrement soigné, diversifié et créatif.



PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU CONCOURS « MON BEAU VILLAGE »

La commune a participé au concours organisé par le Dépêche du Midi dans la catégorie « Environnement ». Les élus de la Commission Environnement ont choisi comme thème le lac. Ils ont développé leur argumentaire sur les multiples enjeux que ce projet représente pour notre territoire avec ses doubles fonctions, environnementales (régulation des eaux pluviales) et diversité des activités de plein air que l'on peut y pratiquer. A l'issue de cette première phase de sélection du jury, la commune se hisse au top quatre des communes retenues. Cette nouvelle est accueillie comme une première victoire et une vraie satisfaction face à des projets de grande envergure. Durant tout l'été, le public était invité à voter et désigner le gagnant dans chaque catégorie via le site internet. La commune n'a pas remporté le prix mais la fierté d'avoir participé est une récompense à elle seule.



TOURNÉE DE DISTRIBUTION À PIED, À VÉLO OU MOTORISÉ !

La municipalité utilise plusieurs supports permettant d'informer rapidement ses administrés et les faire participer à la vie locale en complément du site internet et de l'application IntraMuros. Pour autant, ces outils numériques ne supplantent pas les supports papier distribués. Les élus, constitués en groupe ou en solo et sur la base d'un découpage géographique, assurent individuellement dans les boîtes aux lettres des administrés la distribution des informations communales, bulletins municipaux et divers tracts annonçant les événements festifs et autre de la commune. Ce dispositif, mis en place depuis le premier mandat de 2008, constitue une exception pour une commune urbaine comptabilisant près de 4500 habitants. Chaque année, il convient de relever le défi de l'augmentation des boîtes aux lettres liée à l'accroissement démographique.



ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Suite à l'élection de Michel WEILL à la présidence du département du Tarn et Garonne, et la réélection de Mme Brigitte BARÈGES Maire de Montauban, les élus du GMCA ont procédé au vote des 14 vice-présidents. Danielle BEDOS a été élue 5^{ème} vice-présidence et devient la troisième femme maire dans les rangs de la Communauté d'agglomération du Grand Montauban. Michel WEILL occupe le poste de conseiller communautaire.



PROJET « RÉNOV'OCCITANIE »

Le projet commun « Rénov'Occitanie » porté par le Grand Montauban et le CAUE 82 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Tarn et Garonne) tient ses permanences d'information en Mairie pour proposer des aides aux travaux d'amélioration et de rénovation de l'habitat à destination des propriétaires de la commune. Les multiples conseils, délivrés gratuitement, sont orientés dans le domaine de l'habitat comme implantation et orientation du projet de construction, isolation, maîtrise de la consommation d'énergie, chauffage, isolation, adaptation et confort du logement selon les besoins des personnes âgées et ou/handicapées. Les usagers ont accès à une information complète sur les aides publiques accordées.



+ d'infos : **Service habitat du Grand Montauban 05.63.22.50.50**

DU CHANGEMENT DANS LA GESTION DE VOS DÉCHETS

Depuis le lundi 3 janvier 2022, l'entreprise Suez est en charge de la gestion des déchets des habitants et entreprises du Grand Montauban. Cela concerne notamment la collecte des déchets « en porte-à-porte » dont les tournées restent identiques : les jours et fréquences de collecte sont inchangés. Une application smartphone et un site internet donnent toutes les informations sur les services liés aux déchets (collecte, encombrants, déchetteries, questions relatives aux bacs de collecte, guides et conseils, etc.).



AMÉNAGEMENT DES BERGES DU RUISSEAU PERSÉGUET

Le chantier de « restauration écologique » du ruisseau Perséguet près du lac a été réalisé sous la direction du Grand Montauban. Ces travaux ont été organisés autour de la modification des berges par la réalisation de pentes douces, de zones de rétrécissement du cours d'eau en créant des îlots à l'aide de cailloux et berges recouvertes d'une trame en coco et des replats en terre végétale pour une approche sinueuse et provoquer une accélération du cours d'eau. Dans un deuxième temps, l'ensemble de la zone a été ensemencé et planté avec des graminées et plans adaptés au milieu aquatique et humide par une entreprise spécialisée dans la restauration des cours d'eau.



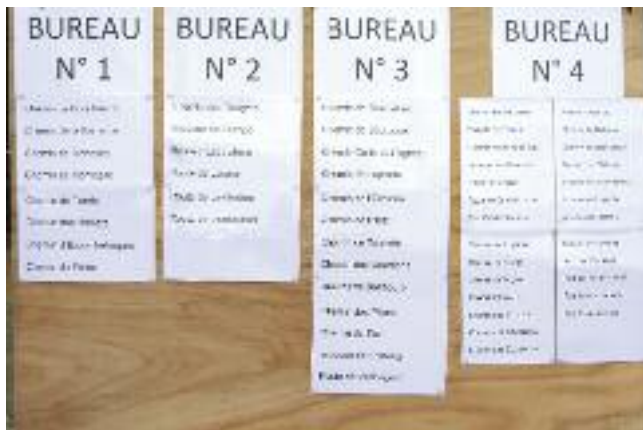
EXTENSION CHEMIN PIÉTONNIER

Une partie du fossé, route de Lacourt-Saint-Pierre, a été busée. Cette nouvelle zone piétonne s'adosse à celle déjà existante au lotissement « les coquelicots ». Un passage piéton a été réalisé à proximité du lotissement pour la traversée de la chaussée. L'ensemble de ces travaux a été réalisé par le Grand Montauban. Cette nouvelle réalisation permet de sécuriser les déplacements des riverains. Sur cette nouvelle partie de voie l'éclairage sera installé ultérieurement.



L'ESPACE JEAN BOURDETTE TRANSFORMÉ EN BUREAUX DE VOTE

Afin de répondre aux recommandations de 800 à 1000 électeurs par bureau, et assurer de meilleures conditions d'organisation électorale, la Préfecture a demandé d'ajouter un 4ème bureau de vote. Cette décision s'est accompagnée d'une nouvelle répartition des électeurs par bureau sur la base du secteur géographique d'habitation et non plus par ordre alphabétique. Les habitants ont ainsi inauguré les nouveaux bureaux de vote délocalisés à l'espace Jean Bourdette à l'occasion des élections départementale et régionale du mois de juin. La répartition des 4 bureaux a entièrement été réfléchi par les secrétaires de Mairie. L'ensemble des aménagements a permis le respect des contraintes sanitaires avec la mise en place d'une entrée et d'une sortie distinctes pour chaque bureau, du gel hydro alcoolique à disposition, du plexiglas à l'accueil et aux urnes. Les panneaux et affichages installés à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment ont parfaitement joué leurs rôles de guides vers les bureaux de vote.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Plusieurs rendez-vous électoraux se dérouleront en 2022 avec l'élection présidentielle des 10 et 24 avril, suivie des élections législatives des 12 et 19 juin. Pour voter lors de ces deux scrutins, il est nécessaire de s'inscrire sur les listes électorales de la commune de résidence.

Plusieurs sites d'information peuvent être consultés détaillant la marche selon la situation individuelle des demandeurs :

<http://www.ville-montbeton.fr>

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/listes-electorales-nouvelle-inscription>

D'autre part, les électeurs ont la possibilité de vérifier inscription et bureau de vote sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



URBANISME MOINS DE PAPIER, PLUS D'EFFICACITÉ



À compter du 2 janvier 2022, la ville de Montbeton pourra réceptionner les demandes d'autorisation d'urbanisme sous forme électronique.

Cette évolution, qui s'inscrit dans la continuité de la dématérialisation des services publics, va simplifier la vie des usagers en leur permettant de suivre en ligne l'avancée de leur dossier et d'économiser du papier.

Les certificats d'urbanisme, les déclarations préalables, les permis de construire, les permis d'aménager et les permis

de démolir pourront ainsi être déposés et instruits de manière totalement dématérialisée.

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics. Il s'inscrit pleinement dans la démarche Action publique 2022, qui vise à améliorer la qualité des services publics, et à moderniser l'action publique, tout en maîtrisant les dépenses et en optimisant les moyens.

Le dépôt des demandes au format papier restera toutefois possible pour ceux qui le souhaitent.

INTRAMUROS



Rejoignez les 1000 usagers déjà abonnés à l'application gratuite INTRAMUROS !

Un outil simple et innovant pour ne rien perdre de la vie quotidienne de la commune, de ses évènements et manifestations tout au long de l'année.

L'application intègre une multitude de services comme l'annuaire, les associations, les écoles, la médiathèque, les commerces, artisans et professions libérales.



PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Lors de la séance du 21 septembre 2021, le conseil municipal a donné un avis favorable au projet PLH 2022-2028 du Grand Montauban Communauté d'Agglomération. L'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) répond à la nécessité de définir et de mettre en œuvre une politique locale de l'habitat cohérente, adaptée aux besoins, aux évolutions socio-économiques et aux ambitions de développement de son territoire. Il concerne les 11 communes du Grand Montauban, il tient compte de leurs spécificités, de leurs besoins et de leurs projets, et il devra poursuivre les efforts déjà engagés. Il est un document stratégique de programmation qui définit l'ensemble de la politique locale de l'habitat.

Ses quatre orientations sont les suivantes :

- Orientation 1 : Développer un modèle de production de logements économe en foncier et moins générateurs de déplacements
- Orientation 2 : Agir sur l'équilibre social du territoire à travers la diversification de l'offre et les orientations sur les attributions
- Orientation 3 : Moderniser et adapter le parc de logements existants
- Orientation 4 : Déployer et adapter l'offre en logements pour les publics spécifiques
- Orientation 5 : Conforter le rôle communautaire en matière d'habitat

Il comprend également :

- un diagnostic portant sur le fonctionnement du marché local du logement et sur les conditions d'habitat sur le Grand Montauban
- un document d'orientation comprenant l'énoncé des principes et objectifs du programme
- un programme d'action définissant les outils et moyens mis en œuvre par le Grand Montauban, les communes et l'ensemble des partenaires afin de répondre aux orientations stratégiques.

Ce document est le fruit d'échange avec l'ensemble des communes ainsi que les acteurs de l'habitat (services de l'Etat, bailleurs sociaux...)

Le PLH doit respecter les obligations réglementaires :

- la loi ALUR (Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) pour lutter contre l'habitat insalubre et réformer la politique de la demande et des attributions dans le parc locatif social
- la loi Egalité et Citoyenneté qui oblige la création de la conférence intercommunale du logement
- la loi SRU (solidarité et au renouvellement urbains) qui impose 25% de logements sociaux (les communes concernées sont Montauban, Bressols et Montbeton)

Les besoins sociaux incitent à poursuivre la création de nouveaux logements, cependant il est important d'être vigilant sur le phasage et la programmation en logements sociaux afin de ne pas déséquilibrer le marché local.

La commune de Montbeton ne peut répondre aux obligations légales imposées par la loi SRU, elle est donc soumise au prélèvement obligatoire, 55000€ pour 2021.

Demandeurs de logements sociaux

Pour faire une demande de logement social, 2 solutions possibles :

En ligne sur le site de demande de logement, facile et rapide, tous les bailleurs ont accès à ce fichier, il est donc inutile de se déplacer chez chacun d'eux.

www.demande-logement-social.gouv.fr/index

Le dossier papier à retirer auprès des bailleurs sociaux;

Cette demande doit être renouvelée chaque année et actualisée à chaque changement de situation.

MONTBETON AUX COULEURS DE L'AUTOMNE

Chaque saison constitue un défi à relever pas les agents communaux des espaces verts comme les travaux d'automne-hiver qui les occupent périodiquement. Après le ramassage des feuilles, l'élagage des arbustes et arbres et les menus travaux, il restait à habiller massifs et jardinières pour la saison hivernale. C'est chose faite avec les plantations gaies et colorées qui accompagneront les espaces paysagers de la commune jusqu'au printemps.



DÉMARRAGE DU PROJET DE COMPLEXE SPORTIF

Pour rappel ce projet d'envergure prévoit deux terrains, d'honneur et d'entraînement y compris des tribunes pour la pratique du football et du rugby. Les élus de la commission travaux ont assisté aux réunions hebdomadaires programmées sur les lieux même du chantier. Ces rendez-vous sont des moments de première importance. Ils garantissent le bon déroulement des travaux et leur avancement, permettent de faire le lien entre toutes les entreprises intervenantes, maître d'œuvre et architecte, de visiter les travaux de terrassement, d'échanger sur divers réajustements à effectuer pour la continuité du chantier. Les travaux interrompus à la suite des aléas climatiques, reprendront au printemps.



TERRASSEMENT

Les travaux du complexe sportif ont débuté en septembre par une opération importante de déblai remblai des terres pour réaliser les deux plateformes de jeux, terrain d'honneur et terrain d'entraînement. Après cette phase de déplacement des terres, l'entreprise EMTP FLORES a réalisé avec une machine spécifique le malaxage de la chaux avec les gravés pour obtenir la stabilisation et le durcissement du fond de forme des terrains, ensuite place à la finition des fonds de forme à l'aide d'engins équipés de mesure laser garantissant le respect des données techniques altimétriques, pentes longitudinales et transversales des deux terrains.



RÉALISATION DES TRANCHÉES

La deuxième opération a consisté à la réalisation de toutes les tranchées drainantes avec la mise en place de différents drains et de tuyaux pour l'arrosage automatique. La totalité des eaux captées par ces drains est acheminée par un collecteur principal qui se déverse dans la zone de décantation en amont du lac. Ce collecteur principal prendra aussi en compte toutes les eaux de pluie et de drainage affaissant au bâtiment et aux tribunes.



APPORT DE LA TERRE VÉGÉTALE

La troisième partie est la préparation des aires de jeux avec l'ensemencement du gazon. C'est une partie importante du processus de réalisation qui découle de plusieurs analyses physico-chimiques de la terre végétale que nous avons préalablement stockée sur place. Ces analyses font apparaître la nécessité d'un ajout de sable et de matières organiques. Cela permettra une meilleure perméabilité de la terre végétale et des matières organiques pour favoriser la pousse du gazon. A ce jour, l'apport de la terre végétale est terminé sur les deux terrains. Il manque le sable et les matières organiques puis effectuer le malaxage de l'ensemble



ÉCLAIRAGE DU LAC

Le chemin piétonnier autour du lac est maintenant éclairé. Le fonctionnement de cet éclairage repose sur deux principes simples : la gestion de la période de fonctionnement par une horloge astronomique et le déclenchement de l'allumage des bornes par des cellules de détection de présence. Lors de la mise en veille seules les collerettes de couleurs des bornes restent allumées.



▲ RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE

L'entreprise locale CARVALHO Mario est intervenue pour réaliser la consolidation des fermettes suite à un affaissement constaté au niveau de la toiture côté salle des enseignants.



▲ CIMETIÈRE DES CARRETALS

L'entreprise ACF est intervenue en septembre sur le cimetière dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle tranche de caveaux préfabriqués pour répondre à une demande de caveaux 2 places.



▲ ÉCLAIRAGE SOLAIRE

L'abri bus situé route d'Escatalens, au lieu dit Figuery, est équipé d'un éclairage solaire. Cette zone non éclairée présentait un danger important pour les enfants utilisant les transports scolaires. Cet équipement fonctionne avec un panneau solaire en lien avec une horloge astronomique. L'éclairage s'enclenche dès la pénombre et s'arrête au lever du jour. Il permet une réduction de la consommation d'énergie, contribue à diminuer la pollution lumineuse et assure la sécurité des enfants.

Le matériel est fabriqué par la société FONROCHE, entreprise française installée près d'AGEN.



ÉCOLE

La période des vacances scolaires permet d'intervenir sur l'ensemble du groupe scolaire pour effectuer différents travaux.



Distribution d'eau chaude dans 3 classes de maternelle



Installations d'étagères adaptées au rangement des livres de la salle informatique



Évier et équipement salle de l'ALAE



Réfection complète du sol autour des arbres avec un nouveau produit et procédé de mise en œuvre

Réalisation d'une zone de stockage des containers dans le nouveau centre commercial à l'arrière du restaurant. Cela nécessitait le busage du fossé, permettant d'entretenir le talus avec l'épareuse, la continuité et sécurisation des accès et chemin piétonnier.



JOURNÉE DU PATRIMOINE 18 SEPTEMBRE

Montbeton et les communes du Grand Montauban, aidés du SIRTOMAD, ont à cœur la préservation de l'environnement en améliorant la collecte et la gestion des déchets ménagers ainsi que le tri sélectif. Le challenge est de diminuer le volume des déchets en recyclant davantage et en valorisant les biodéchets. Ainsi, pour s'approprier des gestes éco-citoyens au travers d'un tri responsable, la commune a organisé des ateliers autour de ces thèmes majeurs.

L'atelier tri sélectif, à travers un jeu, a permis de rappeler les gestes quotidiens et à identifier les contenants recyclables. L'atelier compostage a permis de reconnaître les déchets compostables et de comprendre les étapes essentielles à la réussite d'un bon compost. Des gestes simples peuvent concourir à de grands changements. Dans la continuité de cette dynamique, ces animations seront proposées durant des ateliers pendant le temps périscolaire à partir de janvier. Il s'agit d'accompagner les enfants sur le chemin de l'écocitoyenneté, car préserver les milieux et ressources naturels, diminuer les déchets et mieux trier pour mieux recycler sont autant de défis d'avenir auxquels les enfants, citoyens de demain, auront à relever.



Concert

Le public a assisté à un concert gratuit du groupe « Al Dabaran ». Concert organisé par Tarn-et-Garonne Arts et Culture, dans le cadre des Résonances de septembre. Le trio de musiciens a proposé « Earth Pictures », une création musicale acoustique et électronique proposant plusieurs tableaux d'observation et d'interprétation musicaux sur notre planète, son histoire, ses régions, mais aussi sur l'homme, la ville ou la nature.

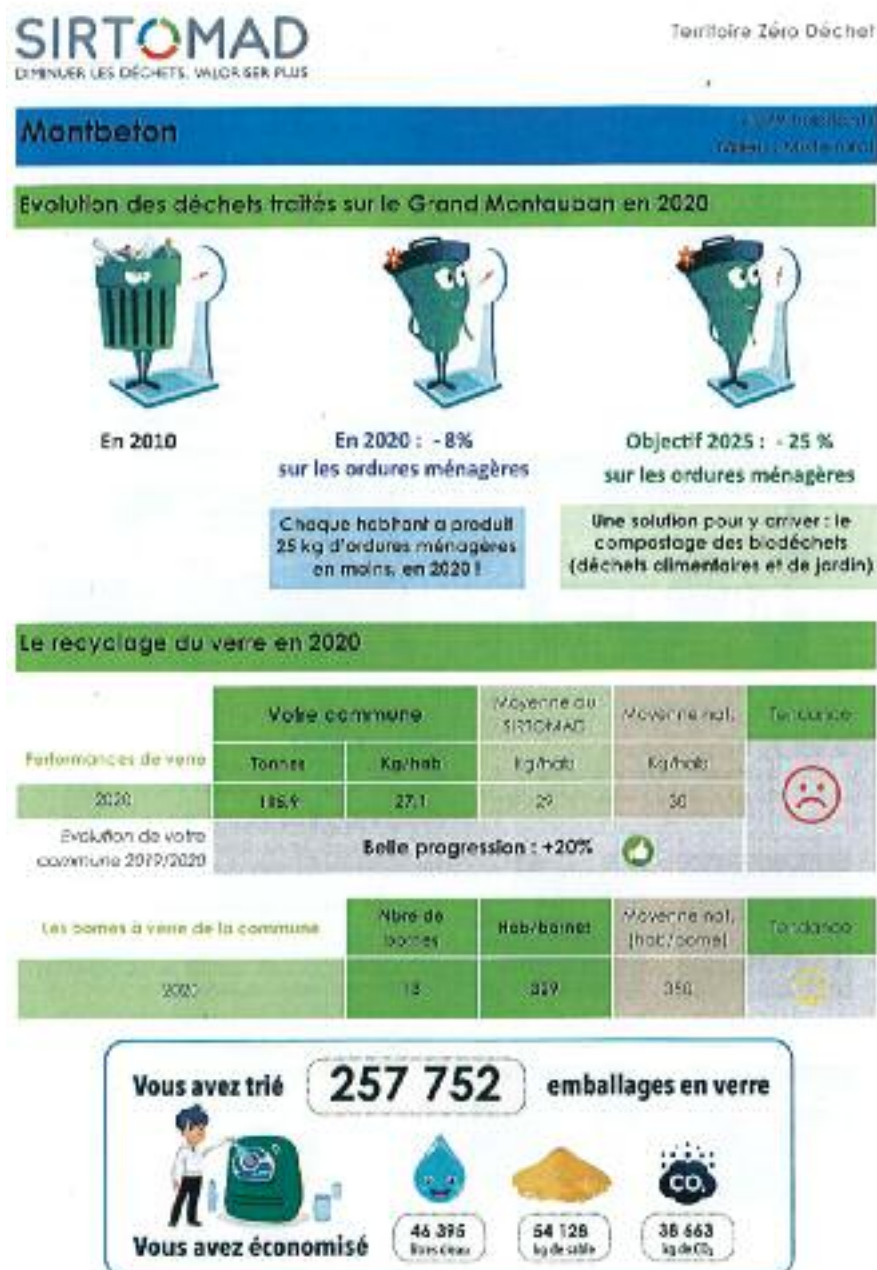


Remise des lots de la tombola

A l'occasion de la Journée du Patrimoine, le public était invité à participer à une tombola gratuite pour tenter de gagner deux composteurs gracieusement offerts par le SIRTOMAD (Syndicat de Traitement des Déchets du Grand Montauban et de Terres des Confluences). Après avoir participé activement aux quizz et aux ateliers de tri très instructifs animés par les élus, les participants ont déposé leurs tickets de tombola dans l'urne. Le tirage au sort a désigné les heureux gagnants : la famille Vincent et Martine Pujol. Mme Le Maire, Danielle Bedos et les élus de la commission environnement étaient heureux d'inviter les gagnants à la mairie pour la remise des lots.



Les bénéficiaires, déjà sensibilisés aux éco-gestes du quotidien, pourront mettre en application la hiérarchie des 3 « R », réduire, réutiliser, recycler ou comment passer de la théorie à la pratique.



RÈGLES HAIES SUR LE DOMAINE PUBLIC

Ne plantez pas n'importe quoi, n'importe où. En effet, des règles de distance s'imposent en bordure de propriété (articles 670 et 672 du Code Civil).

Sauf règlements particuliers (copropriété) ou usages locaux (renseignements en mairie), les arbres d'une hauteur de plus de deux mètres doivent être plantés à deux mètres de distance au moins de la limite de propriété et les plus petits à 50 centimètres. Cette distance est mesurée entre l'alignement et l'axe de l'arbre pris à 1 mètre au dessus du niveau de l'accotement ou du trottoir. Ces obligations de distance minimale sont données dans un souci de sécurité, de visibilité et de commodité de passage.



Les propriétaires privés doivent impérativement respecter les obligations d'entretien si les branches et racines empiètent sur le chemin rural, mais sans condition de hauteur. Il en va de même pour une voie communale.

Par ailleurs, en cas de réduction de visibilité, de commodité de passage, le maire peut exiger dans le cadre de son pouvoir de police d'imposer aux riverains de procéder à un entretien ou abattage des végétaux.

Il faut se rappeler que chacun est responsable de ses haies, arbres et qu'il est impératif de faire l'entretien régulièrement afin de respecter la visibilité garante de sécurité pour soi et pour autrui.

ILLUMINATIONS

La municipalité investit chaque année dans l'achat de nouvelles illuminations à des tarifs compétitifs. Le compromis entre qualité et maîtrise des coûts constitue la règle de base en termes d'investissement. La magie des fêtes de fin d'année opère dès l'installation par les agents communaux. Cette année encore, la population a pu apprécier des nouveautés comme la mise en scène féérique de la Place René Alibert et les décorations lumineuses au centre commercial.





13 JUILLET 2021



FORUM DES ASSOCIATIONS
10 SEPTEMBRE 2021



MANIFESTATIONS EN IMAGES



APODIS SOIRÉE THÉÂTRE
16-17 OCTOBRE 2021



MARCHÉ DE NOËL COMITÉ DES FÊTES 7 NOVEMBRE 2021





JEU DE PISTE HALLOWEEN 23 OCTOBRE 2021

Challenge réussi ! Par la commission culture et animation pour la conception et l'organisation du grand jeu de piste sur le thème d'Halloween.



Tous les enfants sont arrivés déguisés de leurs plus beaux costumes et prêts à en découdre avec les différents jeux répartis dans différents lieux de la commune. Enigmes, codes secrets, mystère à résoudre, deux niveaux de jeux ont été proposés afin de satisfaire petits et grands, leurs permettant de passer une après-midi festive en famille.



Tous les participants, plus d'une centaine d'enfants, ont été récompensés avec un goûter et des friandises.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez vous pour l'édition 2022.



SOIRÉE VIN NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES 20 NOVEMBRE 2021





BOITE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Le Père Noël s'est adressé à ses émissaires, les élus de la commune, pour leur demander d'installer une boîte aux lettres à son intention. Pour cela, ils ont relooké une ancienne boîte aux lettres postale réformée, retrouvée aux ateliers municipaux et n'attendant qu'une bonne occasion de reprendre du service et cette fois-ci pour une mission de la plus haute importance en lien direct avec le Père Noël. Il s'est particulièrement attaché à répondre à (presque) tous les courriers, certains étourdis ont omis de mentionner leur adresse. Session de rattrapage prévue pour Noël 2022 !



ANIMATIONS AU CENTRE COMMERCIAL

La municipalité avait invité les commerçants en novembre pour leur proposer d'animer le centre commercial durant les fêtes de fin d'année. Cette initiative a été accueillie avec un grand enthousiasme et a découlé sur une étroite collaboration des parties prenantes. Les élus ont élaboré, financé et animé les stands et la venue de la calèche. Les commerces participants ont financé le manège et les lots de tombola.

DE BELLES ANIMATIONS ET SURPRISES POUR TOUT PUBLIC AU FIL DE CETTE BELLE JOURNÉE DU SAMEDI 18 DÉCEMBRE !



MANÈGE À VOLONTÉ



ATELIERS
DÉCORATIONS
DE NOËL,
COLORIAGES
ET CONFECTION
DE LA FRESQUE DU
SAPIN DE NOËL



BALADES EN CALÈCHE



VILLAGE DU PÔLE NORD

entièrement décoré avec la complicité des animateurs du périscolaire de l'école qui ont fabriqué les divers éléments

Séances photos avec le Père Noël



STAND DE CHÂTAIGNES GRILLÉES
ET VIN CHAUD



TOMBOLA DE NOËL

SOIRÉE PYJAMA À LA MÉDIATHÈQUE

Sur proposition de la commission culture et en collaboration avec les bénévoles et responsables de la médiathèque, la municipalité a organisé une « soirée pyjama » à destination des jeunes enfants. Ils étaient invités à venir en pyjama accompagnés de leurs doudous. Le jeune public a investi la médiathèque spécialement décorée, confortablement installé sur les poufs géants, couettes et coussins. Le programme avait tout pour séduire l'auditoire avec théâtre d'ombres, kamishibai (petit théâtre ambulant faisant défiler des illustrations), lecture de contes de Noël traditionnelles et parfois drôles. Les conditions étaient parfaitement réunies pour recréer la magie de Noël. Bénévoles et élus se sont improvisés conteurs le temps d'une soirée. Pour l'occasion, plusieurs séances de répétitions auront été nécessaires pour captiver les enfants. Ils sont repartis les yeux encore émerveillés des histoires entendues et quelques friandises en poche offertes par la Mairie.



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE MONTBETON

L'assemblée générale de l'amicale a eu lieu le 28 juin 2021.

Les anciens combattants ont voté à l'unanimité la composition du bureau suivant :

- Présidente : Michèle VALETTE
- Président d'honneur : Pierre ASTOUL
- Secrétaire et trésorier : Henry NICOLE
- Trésorier adjoint : Angelo FASAN
- Porte-drapeaux : Angelo FASAN et Yves BLANQUES

Afin de faire perdurer et transmettre le devoir de mémoire, l'amicale accueille tous les anciens combattants sans condition d'appartenance à une quelconque fédération (contact : 05 63 67 41 77).



MORAL AU BEAU FIXE POUR L'ASSOCIATION LES AMIS DE L'ÉGLISE DE MONTBETON !

L'association Les Amis de l'Église a tenu son assemblée générale le 12 octobre avec à l'ordre du jour le rapport moral, le rapport d'activité, le rapport financier et l'élection du bureau. Cette réunion a permis de reprendre espoir et de relancer une dynamique.

Rapport moral

Dans le cadre des mesures de confinements successifs, les bénévoles se sont vus priver de leurs réunions mensuelles à l'église. Elles ont pu reprendre dès septembre.



Rapport d'activité

Les bénévoles ont pu participer à diverses actions comme l'entretien de la « forêt des 700 arbres » en mars et la « Journée de la Création » du 3 octobre organisée par l'Evêché. A cette occasion, les fidèles ont pu rencontrer le nouveau curé de la paroisse.

Rapport financier

Grâce aux retombées des concerts organisés en 2019 et divers dons de particuliers, les membres de l'association réfléchissent à des manifestations dans l'édifice qui permettront au public de découvrir et redécouvrir ce patrimoine d'une grande richesse architecturale. Les bénéfices engendrés seront entièrement réinvestis dans les travaux de l'église. Le statut d'intérêt général donne une nouvelle dimension et ouvre de nouveaux horizons avec la possibilité de délivrer les reçus fiscaux aux donateurs.

Élection du nouveau bureau

Peu de changement avec la réélection du Président ÉRIC BESSOU, Trésorière Virginie BESSELIÈVRE, vice-trésoriers Christophe LEYE et Gérard BOMIN, secrétaire Anna Maria LEYE SARR, secrétaire adjointe Françoise BÉNAZET.

L'équipe, constituée de pratiquants et laïques associés pour une même cause, entend bien continuer sa mission de sauvegarde et de mise en valeur de monument aux allures de petite cathédrale.

L'adhésion est fixée à 10 €uros pour les personnes qui veulent contribuer ou s'investir.

Contact :

Éric BESSOU
06.81.23.49.71

UNE NOUVELLE SAISON DÉMARRE AU SEIN DU CLUB DE PING-PONG DE MONTBETON !



L'assemblée générale du club a eu lieu le vendredi 17 septembre 2021, en présence de Mme Danielle BEDOS et des élus. Le président sortant, Christophe ALQUIER, a fait le point sur la saison 2020-2021, particulière mais positive malgré la fermeture du club pendant le confinement. Le bilan sportif des 3 équipes (PR, D1 et D2) dans le championnat début 2020 avant le confinement était encourageant. Le bilan financier est positif, et grâce aux sponsors, le club a pu acquérir une nouvelle table.

Lors de cette assemblée générale, LE Duc-Hoa a été élu Président du club pour la saison 2021-2022.

Le nouveau Président a partagé la feuille de route du club pour la nouvelle saison avec trois objectifs principaux : développer davantage la section jeunesse, obtenir de meilleurs résultats sportifs lors du championnat (Pré-régional, PR et Départemental en D2) et enfin ajouter de la convivialité au sein du club. Ces objectifs sont jugés ambitieux dans un contexte particulier de crise sanitaire et l'obligation du pass-sanitaire pour l'accès aux salles d'entraînement et de compétition instaurés depuis le 30 septembre pour les adhérents de plus de 12 ans. L'équipe du nouveau bureau est motivée et déterminée à surmonter tous les obstacles grâce au soutien et une parfaite cohésion des membres du club.

Lors de cette assemblée générale, le nouveau bureau a été élu à l'unanimité :

- Président : Hoa LE DUC
- Secrétaire : David VALEILLE
- Trésorière : Sandrine PICCO
- Gestion de licences : ALQUIER Christophe
- Gestion de sponsors : SCIAN Laurent.

Informations sur les entraînements :

Poussins, benjamins, minimes et cadets : mercredi de 18h à 19h30 (encadrés par Julien Airola du club de Montauban).

Séniors : lundi de 18h à 20h, mercredi de 19h30 à 21h, vendredi de 18h30 à 21h

Les montbetonnais sont invités à venir supporter les équipes PR et D2 lors des matchs du championnat joués à domicile. Toutes les infos sont affichées sur le site www.ville-montbeton.fr, sur l'application IntraMuros et également sur notre compte Facebook, www.facebook.com/ATTMpro/



AP2EM

Plusieurs manifestations et animations ont ponctué la rentrée scolaire

La Bourse aux Jouets a fait son grand retour dans la Salle Jean Bourdette le dimanche 24 octobre où plus de 100 exposants se sont déplacés. Malgré le contexte sanitaire et les protocoles mis en place qui ne facilitent pas l'organisation, la manifestation s'est parfaitement déroulée avec un public compréhensif et des bénévoles impliqués.

Bénéfice de la Bourse aux Jouets : 1 200 €



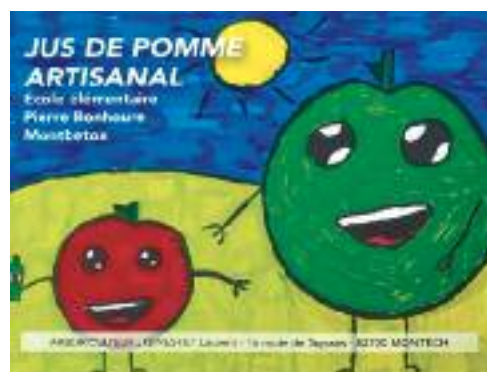
L'association a organisé une vente de jus de pomme produit par un agriculteur local. Les parents et acheteurs extérieurs ont passé commande via un formulaire. Les enseignants ont collaboré en organisant un petit concours de dessin. Un jury a sélectionné les dessins les plus originaux pour la réalisation des étiquettes ornant les bouteilles. Les jeunes gagnants ont été récompensés avec une bouteille de jus de pomme. Les bénévoles ont assuré la distribution des 415 bouteilles vendues à la sortie des écoles.



L'AP2EM (Association des Parents d'Élèves des Écoles de Montbeton) a tenu son assemblée générale le 20 septembre. Elle dénombre 25 membres actifs.

A cette occasion le nouveau bureau a été élu :

- Président : Cédric BRARD
- Vice-Présidente : Valérie VINCENT
- Trésorière : Marie CHALON
- Trésorière adjointe : Cécile BREVET
- Secrétaire : Karine ROBERT
- Secrétaire adjointe : Magalie BADENS ANDURAND



OUVRAGES ET LOISIRS

Après une période particulière, l'association Ouvrages et Loisirs a repris ses activités en septembre. Les retrouvailles ont été joyeuses et enthousiastes.

L'ambiance conviviale et la bonne entente donnent envie de partager, de créer, en s'offrant des pauses créatives et récréatives, où l'on prend le temps de se raconter, de rire et de déguster quelques douceurs.

C'est dans ce cadre chaleureux, que 4 nouvelles recrues talentueuses, Claire, Annie, Anne-Marie et Martine ont rejoint l'équipe. Elles apprennent, elles partagent leurs connaissances sur la couture, le crochet, la mosaïque, etc ... et avant profitent du plaisir de se retrouver tous les vendredis de 14h à 18h.

Le matériel est financé par l'association et tout visiteur est accueilli avec plaisir.

Lors de l'assemblée générale du 5 novembre, un nouveau bureau a été élu :

- Marie-France Fourgeaud : présidente
- Evelyne Herbodeau : trésorière
- Alyne Ferrara : secrétaire.

Les bénévoles, Mireille, Martine et Marie-France, animent des ateliers auprès des enfants dans le cadre du temps périscolaire. Elles ont réalisé des décorations de Noël, une étoile pour le sapin et le calendrier de l'aveut.



« LES PÊCHEURS MONTBETONNAIS »

Samedi 13 novembre se tenait l'assemblée générale d'une nouvelle association locale, « Les pêcheurs montbetonnais ».

Créée par un amoureux de la pêche, Eric Beuzebosc, compétiteur au niveau national et européen pendant près de 9 ans, a été sollicité pour donner quelques séances d'initiation aux enfants dans le cadre du périscolaire. A travers cette association, il souhaite faire partager la pêche de loisir pour les grands et les plus jeunes, initier les enfants de 8 à 12 ans (accompagné d'un adulte). Ils seront non seulement formés aux techniques de pêche, mais aussi sensibilisés à l'environnement, au système aquatique, aux oiseaux, au respect de la nature et à l'autonomie nécessaire pour profiter de leur passion en famille.



Contact : 06 83 13 73 37

Le lac sera mis à disposition gratuitement pour les adhérents de l'association, permettant ainsi de minimiser les dépenses pour les enfants et leurs familles.

Début janvier, il animera une session découverte, accompagné des bénévoles, Corentin Vergnes et Noah Pujade (délégué auprès des adolescents). Préparez cannes à pêche et hameçons pour votre première leçon !

A l'issue de cette réunion, le nouveau bureau a élu M. Éric Beuzebosc président, Alexandra Zueras secrétaire et Corentin Vergnes trésorier.



Montbeton, ville urbaine de 4375 habitants, détient sur son territoire le plus grand complexe scolaire élémentaire et maternelle du Département. La commune voit sa population augmenter régulièrement, posant ainsi à chaque rentrée scolaire la question de la gestion de ses établissements accueillant les élèves.



Préparatifs et menus travaux

FEUILLETON D'UNE RENTRÉE SCOLAIRE RÉUSSIE

Après de près de 480 élèves, la municipalité octroie les moyens pour assurer une rentrée réussie et sereine. Ainsi les agents communaux ont investi les locaux la semaine précédant la rentrée avec diverses missions à accomplir comme le nettoyage minutieux des locaux, les diverses réparations de matériel, quelques travaux

PRÉ-RENTRÉE DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

Les équipes éducatives ont fait leur pré-rentrée le 1^{er} septembre, une journée de reprise, de préparation et d'échanges entre enseignants de maternelle et de l'élémentaire, assistants de vie scolaire et personnel communal.



PRÉ-RENTRÉE DES ANIMATEURS

Les animateurs du centre de loisirs et du périscolaire ont fait leur grande rentrée, impatients d'imaginer et d'organiser les activités variées pour attirer le plus grand nombre de participants. Cette réunion préparatoire aura permis de faire connaissance et d'échanger sur les thématiques.



2 SEPTEMBRE JOUR J, LA RENTRÉE

Madame le Maire, Danielle BEDOS, entourée de ses adjoints, était présente le jour de la rentrée pour s'assurer de son bon déroulement. L'équipe municipale était disponible pour répondre aux diverses questions des parents et rassurer si nécessaire car une rentrée peut créer des tensions et des émotions pour les enfants et les parents.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

L'école élémentaire, sous la direction de M. Michel Sangoï, est composée de 13 classes avec un effectif de 320 élèves soit 25 élèves supplémentaires par rapport à l'année précédente. L'équipe enseignante forte de 15 professeurs a accueilli M. Fiole (CP/CE1) et M. Grosselle nouveau coordinateur du dispositif U.L.I.S. Pour aider les élèves en situation de handicap, 10 Assistantes A.E.S.H. viennent renforcer l'ensemble.

Classe	Nombre d'élèves	Enseignant
CP	23	Mme SANCHEZ
CP (7) - CE1(17)	24	M. FIOLE
CP	23	Mme MANZANÉRO
CP	24	Mme CASTEL
CE1	25	M. BESSE
CE1	24	Mme BÉZIAT
CE2	25	M. BERTRAND
CE2	26	Mme DEPASSE
CE2 (8) - CM1 (17)	26	M. COUSINEY
CM1	26	Mme MANRIC
CM1 (7) - CM2 (18)	25	Mme LEFÈVRE
CM2	23	M. RICHART
CM2	25	Mme DUGAS



ÉCOLE MATERNELLE

Les élèves accueillis sereinement

Longtemps éloignés des bancs de l'école, les enfants n'ont pas échappé à la liste des ingrédients d'une rentrée habituelle faite d'un mélange d'émotions de joie, d'anxiété, de retrouvailles pour certains et de découverte pour d'autres. Les enseignants ont dissipé les appréhensions légitimes de la nouvelle génération découvrant l'école.

L'école maternelle, sous la nouvelle direction de Mme Cousy, est composée de 6 classes avec un effectif de 152 élèves.



Classe	Nombre d'élèves	Enseignant	ATSEM
PS	25	Mme COUSY	Mme BESSARIEUX
PS	23	Mme MOTA	Mme FRANCERIES - Mme SAOU
PS	24	Mme MERLAUD	Mme JEAN - Mme CARVALHO
MS (10) - GS (16)	27	Mme MARTINOT	Mme LORENZATI
GS	25	Mme FOUQUART	Mme DELLUC
MS (8) - GS (18)	28	Mme DELCUZOUL	Mme SÉRIOT



RECRÉATION

La cour de récréation est un vaste espace que les élèves s'approprient dès la sonnerie. Ils sont alors libres de profiter de diverses activités, d'instant de détente ou de dévouement. La municipalité investit régulièrement dans des aménagements et équipements.



RESTAURATION 3 ÉTOILES

Les enfants ont retrouvé le chemin du restaurant scolaire et des petits plats « fait maison » par les « chefs». La forte fréquentation dès les premiers jours prouve à quel point la cuisine élaborée sur place est de qualité et très appréciée. L'instauration des règles et des protocoles sanitaires sont au cœur des préoccupations. Les enfants, déjà accoutumés aux dispositifs, ont adhéré sans difficulté.



SEMAINE DU GOÛT DU 11 AU 17 OCTOBRE

Le restaurant scolaire a célébré la « semaine du goût » sur le thème de l'automne, avec toujours l'idée de faire découvrir de nouvelles saveurs et élargir l'horizon des découvertes culinaires aux jeunes consommateurs. Un pari chaque année relevé par le personnel de restauration quand il s'agit de créer les recettes, conscient du rôle pédagogique de la cantine et que l'apprentissage du goût et du « bien-manger » commence dès le plus jeune âge. Chaque recette s'est appuyée sur des produits du terroir, de leur saisonnalité et de différentes variétés. Au menu de cette semaine spéciale, les élèves ont pu déguster des plats à base d'endives, châtaignes, noisettes, noix, dattes, noix de pécan...



Dans la continuité des leçons apprises en classe, la cantine dispense à sa manière des leçons de goût.

La semaine du goût s'est également invitée à l'école élémentaire au moment des pauses goûters offerts aux élèves avec des fruits de saison. Raisins, pommes, confitures de figues et pains aux céréales ont développé et émoussillé les papilles des élèves.

DISTRIBUTION DE MASQUES À L'ÉCOLE

La commune a fait le choix d'apporter un soutien financier aux familles dans cette période difficile en dotant de masques chaque élève de l'école élémentaire. Les élus ont conditionné et préparé les lots de masques par classe. Mme le Maire et les élus ont assuré la distribution de 30 masques par élèves.



UNE ÉCOLE SPORTIVE

Comme chaque année les élèves des écoles maternelle et élémentaire ont participé à la journée nationale du sport scolaire du 22 septembre. Cet évènement est à l'initiative du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports pour la promotion du développement de la pratique sportive ainsi que des valeurs du sport et de l'olympisme à l'école. Les classes et accompagnateurs ont suivi différents circuits et distances dans la commune en fonction de leurs niveaux respectifs. Après les vertus sportives, les élèves de CM2 ont réalisé un petit exercice de mathématique. Ils ont comptabilisé les kilomètres parcourus y compris le nombre de participants. Après calculs, les enfants ont cumulé plus de 1740 kms. A l'aide d'une carte, ils ont imaginé que nos marcheurs auraient pu rejoindre Syracuse en Sicile, Copenhague au Danemark, l'Ecosse ou l'Algérie. Pour la leçon de morale, les écoliers ont démontré que si chacun fait sa part, on peut réaliser de grandes choses collectivement ou pour résumer « ensemble, on va plus loin ».



AVIRON

Les élèves des cours moyens ont découvert les rudiments de la navigation à bord d'avirons dans les locaux de l'Union Nautique Montalbanaise. Cette discipline a pu se dérouler sur les rives du Tarn, parfaitement calme et rassurant pour les initiés les plus réticents. Jean, leur instructeur d'un jour, a su captiver les moins comme les plus convaincus.



TABLETTES NUMÉRIQUES

Après les élèves, la mairie a eu sa « liste de fournitures » pour la rentrée scolaire. La municipalité a doté l'école élémentaire de tablettes numériques et de casques audios. Ces équipements permettent de développer de nouvelles pratiques pédagogiques et différencier l'enseignement auprès des élèves. Avant toute utilisation en classe, les enseignants ont bénéficié d'une formation pour maîtriser ces outils numériques. Le local dédié à ce matériel informatique a entièrement été sécurisé par les agents communaux.



PROJET DE CORRESPONDANCE AVEC LES MAISONS DE RETRAITE DE MONTBETON ET DE MONTECH

Les objectifs consistaient à élargir le « vivre ensemble » et se tourner vers le monde extérieur en mettant en valeur la solidarité et l'échange par le biais d'une correspondance avec des résidents d'une maison de retraite afin de créer un lien intergénérationnel.

Pourquoi mettre l'écriture à l'honneur ? Les enfants écrivent de moins en moins, mis à part à l'école, ils n'ont pas forcément l'envie d'écrire. En créant un lien, les enfants auront plus de facilité

et d'intérêt à l'écriture. Une fois par trimestre ou suivant l'intensité des échanges, les enfants vont découvrir que l'écriture va leur permettre d'échanger et de faire connaissance sans se rencontrer.

Ce projet a été initié par Carole et intégré au nouveau PDT : élargir le vivre ensemble en dehors de l'école. Laurence Lefèvre, professeur des écoles, a été un renfort incontournable en corrigeant les courriers sans en changer les contenus.

Cette activité a débuté en septembre durant le temps périscolaire du matin avec des enfants de 7 à 11 ans. Au départ, seulement deux enfants ont commencé à réfléchir à leurs lettres respectives, suivi par d'autres volontaires. Le contenu consistait à se présenter, parler de ses passions, de ses loisirs, de sa famille et indiquer pourquoi il souhaite échanger une correspondance avec des personnes extérieures à l'école. Certaines enveloppes étaient agrémentées d'un dessin, d'un petit objet et autres décorations. Carole les a guidés pour la rédaction des questions sollicitant les réponses des résidents. La boîte aux lettres a été remise en main propre à la maison de retraite pendant les vacances de Toussaint. L'animatrice de l'institution a aidé les résidents à répondre pour les vacances de Noël. L'esprit de cette action était d'apporter un peu de joie et de bonheur aux enfants et aux résidents. Courriers à suivre.....



DÉCORS DE NOËL

Les animateurs ont à cœur de se renouveler et de trouver des idées originales pour décorer la salle du périscolaire. Comme chaque année, le thème est tenu secret ce qui ajoute un supplément à la magie de Noël. Les enfants réalisent les décors durant le mois de novembre. Cette année, le traineau du Père Noël et ses rennes se sont installés dans la salle en attendant le jour de la grande distribution.



SPECTACLE DE NOËL

Le spectacle de Noël organisé par la municipalité et les associations a dû être annulé pour la deuxième année consécutive à la suite des conditions sanitaires dégradées à cette période. Les petits artistes avaient répété sans relâche durant plusieurs semaines pendant le temps périscolaire pour le spectacle composé de chants et de danses entièrement imaginés et créés par les organisateurs. Ils ont malgré tout pu se produire sur scène en comité restreint devant les parents. Merci à Carole et aux animateurs pour leur implication.



DÉCORATIONS DE NOËL À L'ÉCOLE MATERNELLE

Du côté de l'école maternelle, autre ambiance avec la maison du Père Noël afin qu'il se prépare avant la grande tournée de distribution des cadeaux. Une mise en scène parfaite avec le sapin illuminé, la cheminée, les chaussettes tricotées pour recevoir les cadeaux, les livres de contes de Noël. Ce décor magique a été réalisé à l'aide des petites mains des enfants et de la complicité des ATSEM.



EHPAD PAGOMAL

Pendant la saison estivale nous avons profité du parc arboré de la résidence pour déjeuner en petit comité sous les chênes. Ce changement de lieu, de voisins de table autour d'un repas préparé ensemble a permis d'échanger des anecdotes, des souvenirs, des avis, autour d'un bon repas, à l'ombre des arbres en profitant du soleil et de la brise.... Ce sont des moments précieux, appréciés de tous, qui restent dans les mémoires pour aborder cette nouvelle saison hivernale.



Le mois de septembre était synonyme de vendange au sein de la résidence. Le raisin « Pagomal » a été cueilli par les résidents et dégustés par tous ! Après des mois à surveiller les vignes, les observer et les soigner nous avons eu le plaisir d'y goûter. La récolte fut tellement généreuse que tout le monde a pu en profiter.



Rien de tel qu'une semaine à thème pour réveiller notre créativité ! Il y a quelques semaines nous avons aiguisé notre curiosité et nos papilles en Italie. Quelques résidents ont vécu ou ont connu ce pays à travers des voyages, des connaissances. Ce fut une semaine riche en souvenirs mais également en culture au travers de reportages, de films célèbres et bien sûr de plats typiques dégustés avec plaisir. Les résidents ont revêtu des habits vénitiens pour prendre la pose.



En novembre, les résidents et l'animatrice ont décoré l'établissement sur le thème de la Montagne. Le chef et les cuisiniers ont concocté des plats qui réchauffent ! La gourmandise de chacun a été entretenue par des châtaignes grillées, du vin nouveau ou encore des plateaux de charcuterie et de fromage.

ÉCOLE SOLIDAIRE

L'école s'est engagée dans des actions solidaires dès la rentrée scolaire. En effet, en supplément de la liste des fournitures scolaires obligatoires, les élèves avaient la possibilité d'acheter cahiers, crayons, feutres, collectés et distribués à une association montalbanaise. D'autres actions ont lieu durant l'année scolaire comme la collecte de jeux de Noël et la sensibilisation à l'égalité Garçon/fille.



DÉFILÉ DE MODE ORGANISÉ PAR LES FILOUTES

Vendredi 19 novembre, le public avait réservé sa soirée pour le grand défilé de mode organisé par l'association locale Les Filoutes au profit des Blouses Roses à la salle Tire Crabe. Le temps d'une soirée, les mannequins amateurs ont investi le podium pour la bonne cause, celle des bénévoles de cette œuvre caritative qui s'investissent pour le mieux-être des enfants et des adultes en milieu hospitalier mais également des personnes âgées en EHPAD. La totalité de la recette de la tombola et une partie des ventes des stands de bijoux et de produits de beauté ont été reversées au Comité Départemental de l'association. La municipalité s'est associée à l'évènement en mettant à disposition la salle communale.

Bénéfice de la soirée : 770 €



TÉLÉTHON

Le Téléthon est une mobilisation exceptionnelle, un élan de solidarité unique qui donne à l'Association Française contre les Myopathies (AFM) les moyens de mener le combat contre les maladies rares et neuromusculaires. Les bénévoles du Comité d'Organisation du Téléthon de Montbeton initient des animations qui permettent de récolter des fonds. Le grand loto de la Solidarité du samedi 4 décembre a attiré de nombreux joueurs. Une bonne ambiance, de nombreux lots de valeur en jeu et une organisation sans faille ont fait de cette soirée un moment de partage très apprécié. L'action s'est poursuivie avec le lancement de la nouvelle édition du « Défi Montbetonnais ! 1 euros par habitant ». Les urnes sont disposées dans la plupart des commerces de Montbeton y compris à l'accueil de la Mairie.



LES BOITES DE NOËL

Cette année la municipalité s'est jointe à l'ALAE de l'école de Montbeton pour être point relais de l'opération « Les boites de Noël » organisé par l'association Occitalien. Il s'agissait d'une invitation à remplir des boites (type boîte à chaussures) d'un vêtement chaud, de gourmandises, de jeux et produits d'hygiène pour les offrir au plus démunis durant les fêtes de fin d'année.



LA BRASSERIE DE MONTBETON

Depuis plusieurs années, le village souffrait de l'absence d'un Bar Restaurant.

Bonne nouvelle ! Maryse et Fernando ont ouvert « La Brasserie de Montbeton » le 1er septembre au nouveau centre commercial. Ils vous accueillent dans leur établissement tous les jours à partir de 7 heures et jusqu'après minuit les vendredi et samedi.

Ils proposent une cuisine traditionnelle française élaborée à partir de produits frais régionaux ainsi que des plats d'origine portugaise.

Des poulets grillés façon portugaise à emporter sont proposés à la vente du lundi au dimanche.

Renseignements et réservations au 05.63.25.57.38



ALL4HOME, SERVICES À DOMICILE



David Raujol, de l'agence All4home propose un large choix de services sur mesure à domicile. Ménage & repassage à domicile vous propose de prendre en charge la réalisation de vos tâches ménagères de manière soignée. Nos prestations de service à la personne sont réalisées par des intervenants qualifiés et de confiance. Vous pourrez nous confier toutes les tâches que vous souhaitez, en toute discrétion et en ayant confiance dans la qualité de nos prestations. Notre personnel de ménage sait utiliser tous les appareils électroménagers nécessaires et a une parfaite connaissance des produits d'entretien. Notre agence propose également un service très large de garde d'enfants de plus de 3 ans avec un personnel expérimenté que ce soit de jour, de nuit et également le week-end. L'ensemble des prestations permet de bénéficier d'un crédit d'impôt.

David RAUJOL / 05.63.02.62.38 / 06.42.14.34.34

Site internet : www.all4home.fr @ draujol@all4home.fr

NOUVEAU CENTRE AUDITIF AUDILAB



Sandrine Hilaire, audioprothésiste D.E., a le plaisir de vous recevoir dans un nouveau centre auditif AUDILAB près de chez vous. Elle vous accueille dans un espace moderne, convivial, accessible aux personnes à mobilité réduite pour réaliser un bilan auditif gratuit (test non médical) et vous faire bénéficier d'un accompagnement sur-mesure et régulier dans le temps. Elle propose son savoir-faire pour améliorer votre audition ou celle d'un proche et vous fera découvrir les différents modèles d'aides auditives qu'elles soient rechargeables, connectées, ...

Quelle que soit l'aide auditive choisie vous pourrez l'essayer gratuitement chez vous pendant 1 mois (sur prescription médicale).



Adresse : 595, route de Montauban - 82290 Montbeton - Tél. : 05.63.68.20.19

Horaires : mercredi 9h-12h / 14h-17h30, les autres jours sur rendez-vous.

www.audilab.fr

MODIFICATION DES ZONES URBAINES

Les panneaux de signalisation de l'agglomération ont été déplacés au niveau de 4 axes de la commune :

- Route de Lacourt-St-Pierre au niveau du nouveau lotissement Les Coquelicots.
- Route de Montauban au niveau du pont du ruisseau Perséguet.
- Chemin de Montagne au niveau du croisement chemin de Bois Ménil.
- Route de Verlhaguet

L'élargissement des zones de circulation à 50 km/h a été jugé cohérent et nécessaire du fait d'un trafic routier de plus en plus intense sur l'ensemble du territoire communal dû à l'extension des projets immobiliers et de la fréquentation de la zone de loisirs ainsi que du nouveau centre commercial. Ces décisions s'adressent également aux automobilistes peu enclins aux respects des limitations de vitesse.



LES ACCIDENTS DOMESTIQUES



Ils représentent la première cause de mortalité après les accidents de la route. Classés dans la catégorie des accidents de la vie courante avec les accidents de sports et de loisirs, ils tuent 5 fois plus que les accidents de la route et se produisent le plus souvent entre 17h et 20h, notamment dans la cuisine ou la salle de bain.

Les conséquences d'un accident domestique peuvent être graves voire mortelles : hospitalisation, intervention chirurgicale, rééducation, séquelles à vie, perte d'autonomie, perte de mobilité... Les populations les plus vulnérables sont les jeunes enfants et les séniors.

C'est pourquoi il est nécessaire d'adopter les bons gestes.

Il est primordial de prévenir les risques les plus dangereux dans une maison : coup et collision avec les meubles, chute, électrocution, brûlure, coupure, pincement avec divers objets, intoxication avec des produits ménagers ou médicaments, étouffement, morsure d'animaux.

Pensez aux gestes de premiers secours et contactez les services d'urgence :

POMPIERS 18 SAMU 15 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN 112

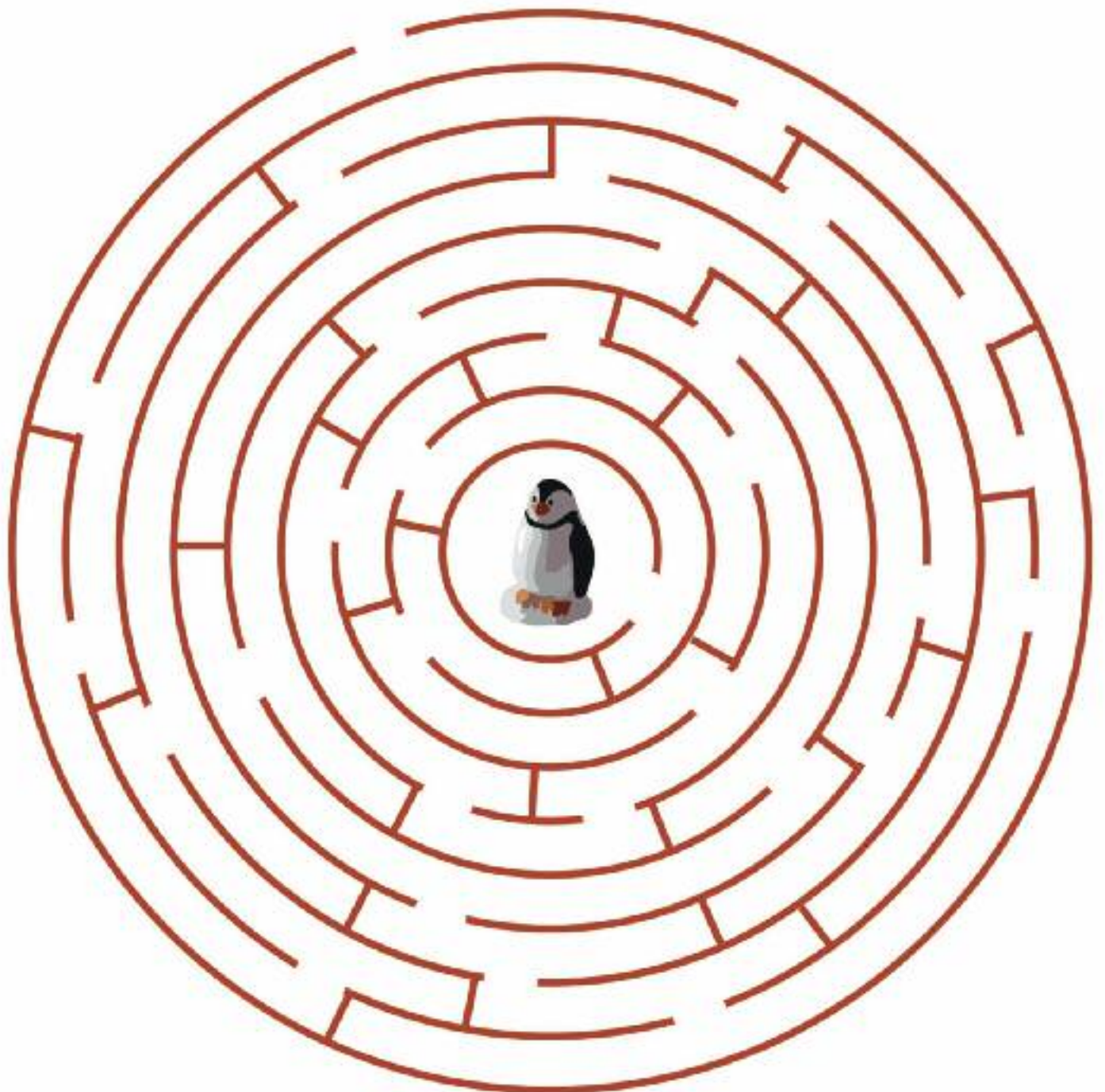
Tous les conseils et risques sont consultables sur le site internet de Montbeton et sur le site <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/accidents-domestiques-enfants>

Labyrinthe



Galette des rois

Pour gagner la couronne, tu dois trouver la fève...





Mairie de Montbeton

Tél. 05 63 67 40 10

Fax 05 63 30 01 24

Web. <http://www.ville-montbeton.fr>

mairie@ville-montbeton.fr



Groupe scolaire P. Bonheure

Tél. 05 63 67 40 78 (Elémentaire)

Tél. 05 63 67 55 37 (Maternelle)



Dentistes

Dr Marie-Do. Roussel-Coullomb

Dr Claire Berthe-Gauthier

Dr Loubna El Baoudi

Tél. 05 63 67 43 43



Podologues

Carine Montagnac

Alexis Boudon

Centre Commercial - 595 route de Montauban

Tél. 05 63 30 94 40



Infirmiers

Félicia St Martin / Céline Perrard

Tél. 05 63 24 05 98

Ingrid Rousset / Céline Sageaux /

Guy Zérath

Tél. 05 63 67 48 37



Kinésithérapeutes

SCM Faure Alexandre

20 chemin de Souliot

Tél 05 63 67 48 45



Ostéopathe

Hélène Gallardo

Tél. 05 63 20 51 88

Port. 06 83 57 82 29



Taxi

Régis Paulin

Tél. 06 50 45 16 85

email: contact@poletaxi.fr



Pharmacie

Chaumerliac Ferté

Tél. 05 63 67 40 82



Clinique Vétérinaire

Dr Stéphane Gadot

Dr Sabrina Trachsler

Tél. 05 63 26 30 20



AUDILAB Audioprothésiste

595, route de Montauban

Tél. : 05.63.68.20.19



INSTITUT DE SANTÉ

496 ROUTE DE MONTAUBAN

CENTRE COMMERCIAL

PSYCHOLOGUE

Sophie Aït-Ali

06 49 06 10 62

ORTHOPHONISTE

Sabrina Delord

05 63 02 33 93

OSTÉOPATHES

Smain Bénarbia

06 46 84 20 21

Romain Carrègues

05 63 65 10 01



PSYCHOLOGUE

Virginie Maurel

06 17 87 45 45

Centre Commercial - 595 route de Montauban



Gendarmerie de Montech

Tél. 17 / 05 63 27 10 50



SAMU

Tél. 15 / 115 (portable)



Pompiers

Tél. 18



Appel d'Urgence

Européen



Transport à la demande

Libellule

Tél. 05 63 63 05 35

www.libellule.montm.fr



Dépannage

Tél. 0 972 675 082



Urgence Sécurité Gaz

Tél. 0 800 47 33 33



Correspondants de Presse

Catherine Caumon (Petit Journal)

06 82 20 41 56

catherine.caumon@yahoo.fr

Caroline DUGAS (La Dépêche du Midi)

06 79 89 69 86

carodugas82@gmail.com

NAISSANCES

06/05/2021	DUMAS Marcel Alban Antonin
08/05/2021	DANET Isaac Kévin Didier
16/05/2021	MÉNY Gautier
24/05/2021	BIAJOUX Alexandre Joël Robert
24/05/2021	BIAJOUX Jules Alain Justin
09/06/2021	BAUCHET Louna Lou-Anne Rose
09/06/2021	PERRIN Ninon
13/06/2021	DAYNAC DE MOURA Charly
25/06/2021	GOUVEIA Esteban
25/06/2021	GOUVEIA Olivia
29/06/2021	MICHEL Romain Alban
07/07/2021	GUILLAUME Eva Angeline
20/07/2021	EVEN Sway
21/07/2021	BAUER Amber
26/07/2021	RINGOT Auguste, Marcel, Albert
27/07/2021	ÜSGÜL Ayla
30/07/2021	DAROUËCHE Yanis Junior
03/08/2021	BIZZOTTO Ezzio Tarcicio
04/08/2021	AHDIFI Aaliyah Khedidja Rose
10/08/2021	DUCHESNE Télyo Pascal Jacques
10/08/2021	LAPERDRIX Ambre Marielle Isabelle
15/08/2021	CHARBONNIER Lily Marie
06/09/2021	LOPES PEREIRA Martim
17/09/2021	CULUBRET LABBE Justine
28/09/2021	EL MERNISSI Safwan
07/10/2021	LOPEZ Auguste Anatole Henri
11/10/2021	GAYET César Louis Charles Lucien

MARIAGES

31/07/2021	BARRAILLE Vincent, Pierre, Marie et BELIJAR Marine, Christelle
21/08/2021	BOURGEAT Julien, Matthieu, Salomon et WOLHUTER Anaïs
21/08/2021	DUPREZ Mickaël, Jean, Roger et GONZALEZ Laurie
28/08/2021	PUJOL Lionel, Christophe, Grégory et ROUMAGNAC Emilie, Sarah
28/08/2021	BRACIK Florian Lucien-Joseph Stéphane et ANDRIEU Pauline, Louise, Joséphine

02/10/2021	BAUER Jeff, Félix et HAFFAF Sarah
02/10/2021	POLATO Daniel Robert et CANDELON Roselyne, Ismaëlle
30/10/2021	MICHEL Pierre-Jean et DUBOIS Julie

DÉCÉS

01/06/2021	PADIÉ Aimée Marguerite Marie-Louise épouse FÉNIÉ
23/06/2021	PETROLINI Serge
26/06/2021	ALASIA Giacomo
05/07/2021	PAGÈS Andrée, Elise épouse DEGUI
02/08/2021	ISSANCHOU Yvette épouse ETIENNE
02/08/2021	LIVY Nicole Germaine PALAZZOLO
21/08/2021	SARTOR Marie Françoise Irène DUTEUIL
05/09/2021	VABRE Roger Justin Henri
26/09/2021	BARBER Jean Baptiste François
14/10/2021	FLORY Janine Renelde Louise épouse DELSAUT
17/11/2021	DUFRANC Françoise Louise Jane épouse BARREILLE
19/11/2021	LIMOUSIN Colette Jacqueline Berthe Juliette épouse TROUSSELET

AGENDA DES MANIFESTATIONS

DATE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	SALLE
22-23/01/2022	SALON DU CHAT		ESPACE J. BOURDETTE
05/02/2022	ALORS RACONTE	COMMISSION CULTURE	ESPACE J. BOURDETTE
13/03/2022	LOTO	AP2EM	ESPACE J. BOURDETTE
19/03/2022	SOIRÉE CABARET	COMITÉ DES FÊTES	ESPACE J. BOURDETTE
03/04/2022	VIDE TA CHAMBRE	ASSMAT	ESPACE J. BOURDETTE
23/04/2022	CONCERT GOSPEL	AMIS DE L'ÉGLISE DE MONTBETON	ÉGLISE
05/06/2022	VIDE GRENIERS	AP2EM	PLACE RENÉ ALIBERT
24/06/2022	SPECTACLE VITAL TONIC	VITAL TONIC	ESPACE J. BOURDETTE
25/06/2022	FEU DE LA SAINT JEAN REPAS ET CONCERT	COMMISSION CULTURE	PLACE RENÉ ALIBERT
13/07/2022	REPAS BAL DISCO FEU D'ARTIFICE	COMMISSION CULTURE	PLACE RENÉ ALIBERT